

**VŒU DU GROUPE CRC POUR LA LIBERATION DE SALAH HAMOURI.
CONSEIL MUNICIPAL DE TOULOUSE DU 27 NOVEMBRE 2009.**

Salah HAMOURI est un jeune étudiant franco palestinien détenu dans les prisons israéliennes depuis maintenant quatre ans, pour délit d'opinion. Il est arrêté le 13 mars 2005 alors qu'il se rendait à Ramallah. Un mois après son arrestation, sa famille a appris par la presse qu'il était accusé d'avoir comploté avec 2 autres jeunes contre le rabbin Ovadia Yossef, chef spirituel du parti religieux d'extrême droite SHAS, au motif **qu'ils étaient passés en voiture devant le domicile de celui-ci.**

A cela s'ajoute la présomption de l'appartenance de Salah à un mouvement de jeunesse réputé proche du FPLP, dont Salah n'a jamais été membre. Un « délit d'intention » a été ainsi constitué par le tribunal militaire. Le 17 avril 2008, après trois ans d'emprisonnement au cours desquels une vingtaine d'audiences ont fait l'objet de reports successifs faute de témoins et/ou d'éléments de preuve permettant d'établir sa culpabilité, Salah a été condamné par le tribunal militaire israélien d'Ofer (situé dans les Territoires palestiniens illégalement occupés) à 7 ans de prison pour « complot et appartenance aux jeunesses du FPLP ». Ce alors qu'aucune preuve concrète n'a pu être présentée.

Salah Hamouri, présumé innocent, a été ainsi condamné à 7 ans de prison pour un "délict d'intention".

Le Président de la République Française s'est engagé à aller chercher tous les ressortissants français détenus et ce partout dans le monde : Salah HAMOURI est un ressortissant français.

Le Conseil Municipal de Toulouse réuni ce Vendredi 27 Novembre 2009 demande donc au Président de la République de bien vouloir recevoir Denise et Hassan HAMOURI, parents de Salah, d'honorer son engagement (du 13 mars 2009) de porter secours à tous les ressortissants français incarcérés à l'étranger et d'intervenir pour la libération de notre compatriote.